

Sorties "Autonomes" 19-AUT01

Les places dans les sorties "Autonomes" sont réservées à **des membres du CAF** désirant pratiquer l'activité de leur choix : alpinisme, ski, randonnée pédestre (ou même tourisme !) tout en profitant d'un transport aller-retour en car couchette.

Ces places sont disponibles dans les cars d'alpinisme et parfois de ski de montagne.

La dépose des "autonomes" peut être faite sur le parcours du car et ce jusqu'à la destination finale, par exemple un car pour Chamonix pourra vous déposer à St Gervais-les-Bains ou un car pour Modane pourra vous déposer à St-Jean-de-Maurienne, un car Pralognan peut parfois aller jusqu'à Champagny. Certains cars "Chamonix" peuvent aussi remonter jusqu'au Tour et vous déposer aux Praz voire même aller à Courmayeur parfois.

Il faut s'inscrire au Club dans la sortie "Autonomes" du car concerné en payant la somme indiquée sur le programme au secrétariat du Club.

Les participants autonomes doivent gérer totalement leur séjour sur place : hébergement, course, randonnée, sécurité. Ils doivent donner au Chef de Car au départ à la Porte d'Orléans un numéro de téléphone portable (ou de leur hébergement) où ils pourront être joints. Ils doivent eux-mêmes prendre le numéro du Chef de car ou bien de l'hôtel des chauffeurs en cas de problème.

Attention ! en fonction du remplissage des cars, le nombre de places autonomes ouvertes pourra varier par rapport aux chiffres ci-dessus, fixés avant le début de la saison. Ainsi, si un encadrant propose une course supplémentaire avec 2 participants, il y aura 3 places autonomes de moins et réciproquement. Consulter régulièrement InfoSortie sur le site web du Club : www.clubalpin-idf.com.

Le départ a généralement lieu Porte d'Orléans le vendredi soir vers 21h/22h (à vérifier pour chaque car auprès du chef de car) pour une arrivée sur place samedi matin vers 7h00/8h00 ; retour dimanche soir pour une arrivée Porte d'Orléans lundi matin vers 5h30. Ce schéma s'entend pour les WE « classiques » de 2 jours. Horaires similaires avec 1 jour de décalage pour les WE de 3 jours etc.

Les horaires précis sont à confirmer auprès du chef de car ou du secrétariat.